

Séance du 22 février 2024
 Délibération N° 29-2024

En exercice : 28

Présents : 18 + 3 pouvoirs

Habilités à voter dans le cadre de la compétence "Enseignement Secondaire" : 14

Présents : 12

Date de la convocation : 15 février 2024

L'An deux mil vingt quatre, le vingt-deux février, le Conseil Syndical du Syrenor, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Président.

PRESENTS : TITULAIRES :	M. L. PRIZÉ	M. H. LHERMITTE	Mme F.HUGUENIN	Mme C. GASTÉ
	M. G. CRESPIN	Mme M. DENIS	M. H. DEPOUEZ	Mme K. BOISNARD
	Mme N. LEFEBVRE-BERTIN		M. K. BETTAL	Mme B. MILLET
	SUPPLEANT : M. C. BABOU			
EXCUSES : TITULAIRES :	M. P. ROUAULT	Mme C. MASSART	Mme I. SIMONESSA	

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024.

Conformément à la Loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), Monsieur Hervé DEPOUEZ, 4^{ème} Vice-Président délégué de fonction à la compétence « Finances », présente aux membres du Comité Syndical, le rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

I. Le contexte général local

Depuis sa création en 1999, le Syrenor, syndicat intercommunal à vocation multiple et à géométrie variable, regroupe les 8 communes du secteur Nord-Ouest de la Métropole de Rennes « Rennes Métropole » (La Chapelle des Fougeretz, Clayes, Gévezé, Montgermont, Pacé, Parthenay de Bretagne, Saint Gilles et Vezin le Coquet).

Les communes de La Chapelle des Fougeretz, Montgermont, Pacé et Parthenay de Bretagne ont choisi d'adhérer à cette compétence « Enseignement Secondaire » du Syrenor.

Au 1^{er} janvier 2024, le secteur de la compétence « Enseignement Secondaire » a 22 532 habitants (*population municipale légale en vigueur / Source INSEE*).

II. Le budget « Enseignement Secondaire »

21. La section de fonctionnement

➤ Evolution des recettes de fonctionnement

Etat récapitulatif des recettes de fonctionnement par grandes masses

Chapitres	Description	C.A.2020	C.A.2021	C.A.2022	B.P. 2023	C.A.2023
74	Dotations, subventions et participations	0	0	0	0	0
002	Excédent cumulé				998,79	
Total		0	0	0	998,79	0

(en concordance avec le Trésor Public)

Le chapitre 74 : Il comptabilise uniquement les participations financières des communes.

➤ Evolution des dépenses de fonctionnement

Etat récapitulatif des dépenses de fonctionnement par grandes masses

0	Description	C.A.2019	C.A.2020	C.A.2021	C.A.2022	B.P. 2023	C.A.2023
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	10	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante (Subventions versées au Collège F.Dolto)	0	0	0	0	988,79	0
Total		0	0	0	0	998,79	0

(en concordance avec le Trésor Public)

Evolution des effectifs

Envoyé en préfecture le 05/03/2024
Reçu en préfecture le 05/03/2024
Publié le
ID : 035-243500766-20240222-29_2024-BF

Personnel	12-2019		12-2020		12-2021		12-2022		12-2023	
	Nombre	E.T.P	Nombre	E.T.P	Nombre	E.T.P	Nombre	E.T.P	Nombre	E.T.P
Titulaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Non titulaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

22. La section d'investissement

Depuis le remboursement à terme du dernier emprunt, le budget de la compétence « Enseignement Secondaire » a une section d'investissement à zéro.

les membres du Comité Syndical, à l'unanimité

- actent qu'un débat relatif au Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 concernant le budget « Enseignement Secondaire » a eu lieu en cette séance du 22.02.2024.

Certifie exécutoire, compte tenu de :
Sa réception en Préfecture le2024,
Sa Publication le2024,
Le Président

Registre dûment signé
Pour extrait conforme
Le Président

